Flash infos

Automne 2024

Elu depuis 1977 et Maire depuis 1993, Alain BORDE a décidé de quitter son mandat de maire pour des raisons personnelles.

Tout au long des ces années, il aura œuvré pour développer notre commune. Au nom du conseil municipal, je le remercie pour son engagement sans faille.

Comme vous pourrez le lire, Isabelle GARÇON a fait valoir ses droits à la retraite. C'est Marie GENEIX qui lui succède au secrétariat de mairie. Anaïs TERRIER a rejoint l'équipe du périscolaire à la rentrée de septembre. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Le panneau d'information, mis en place par le Conseil Départemental, est installé devant notre salle polyvalente. Il permet de communiquer les informations du département et celles de notre village.

Notre école est une de nos priorités. Cette année l'effectif remonte à 26 élèves et une nouvelle équipe enseignante est en place. Pour les prochaines années, les prévisions nous montrent une hausse des effectifs.

Au lotissement de la Croix Prugnaud, trois logements locatifs devraient voir le jour dans les prochains mois. Le permis de construire vient d'être déposé.

Le recensement de la population est terminé, malheureusement les chiffres définitifs ne nous sont pas encore parvenus.

L'aménagement de la forêt à été validé en avril dernier. Il défini les actions qui seront mises en place pour les quinze prochaines années.

Yves LENOIR

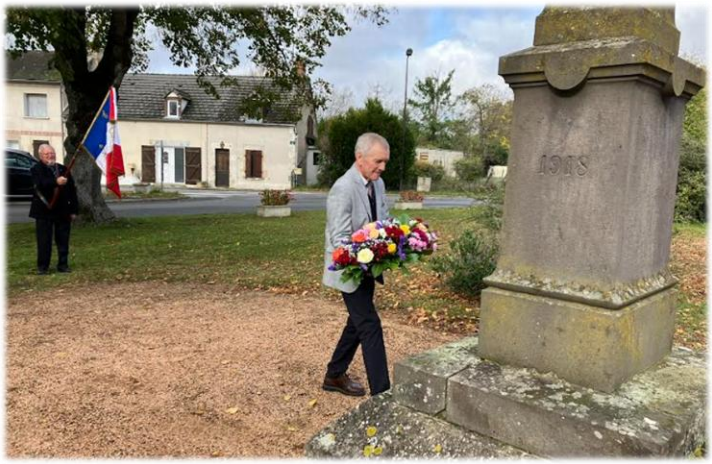

Budget et travaux

Actualités

Associations

Directeur de publication : Yves LENOIR Imprimé par nos soins

Budget 2024

Budget de fonctionnement

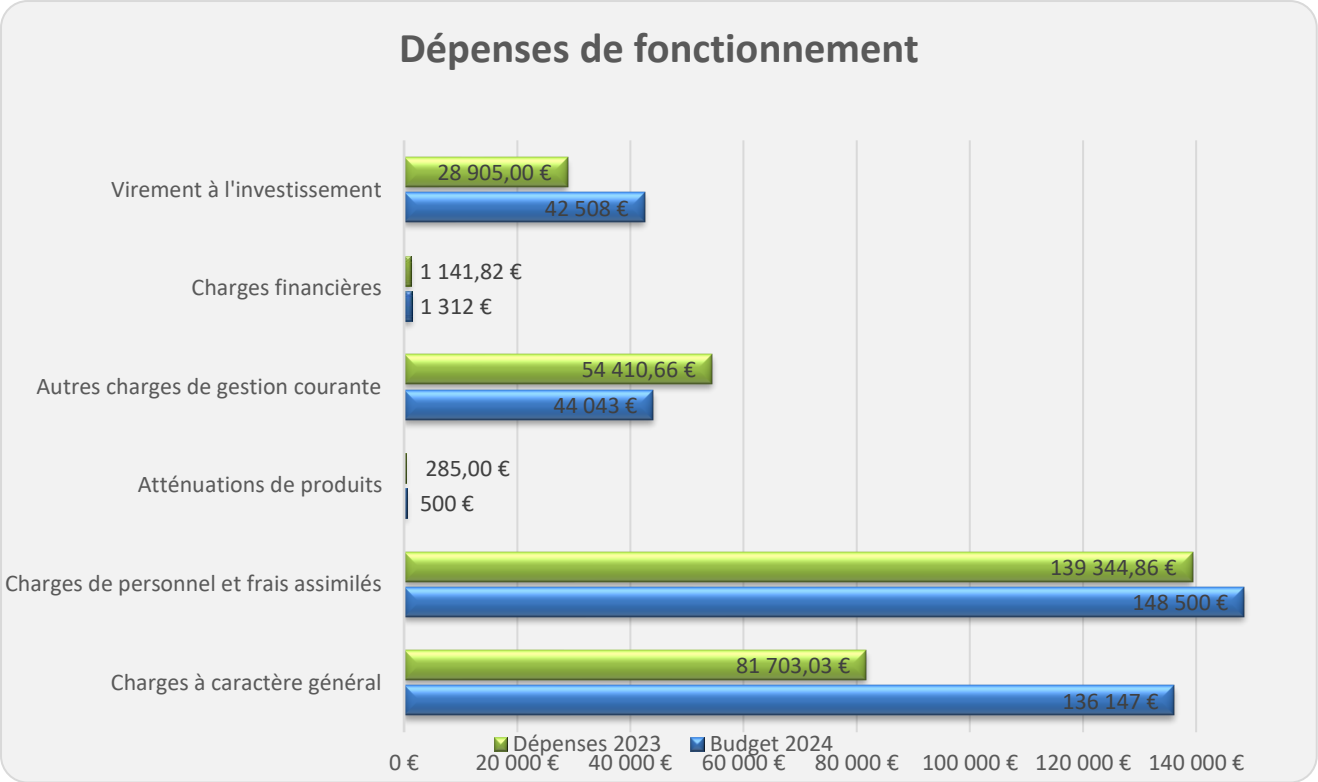

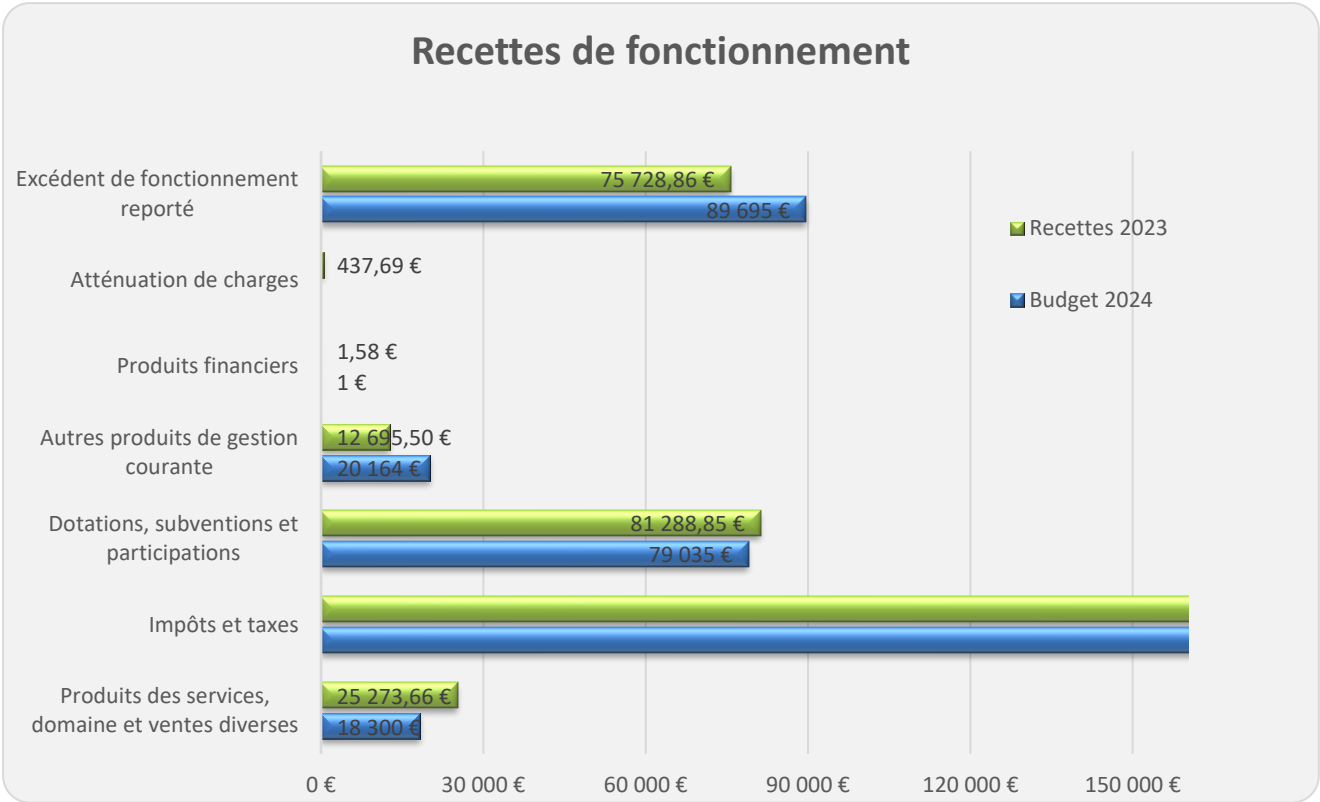

Budget d'investissement

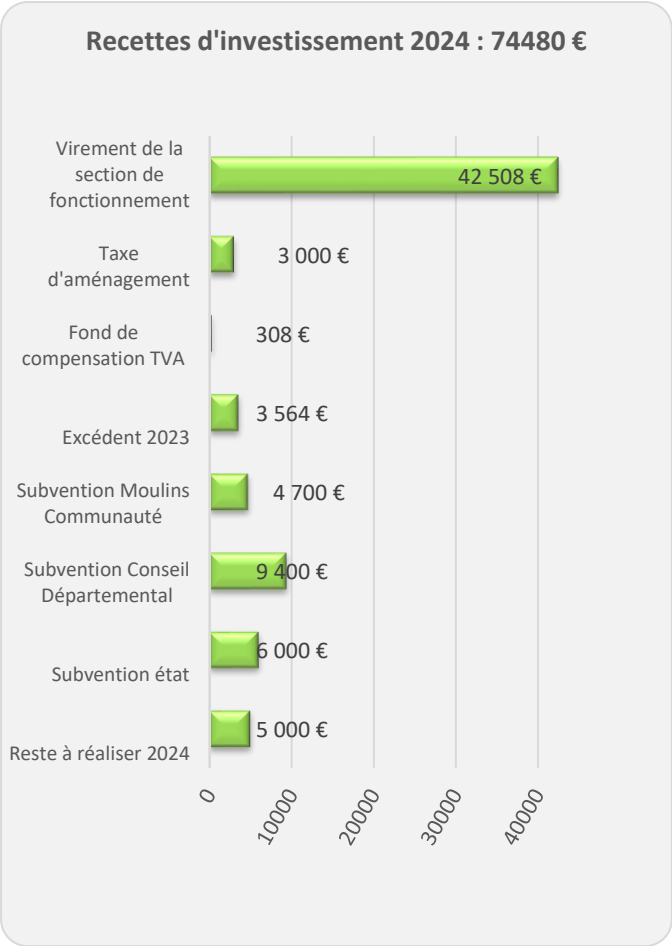

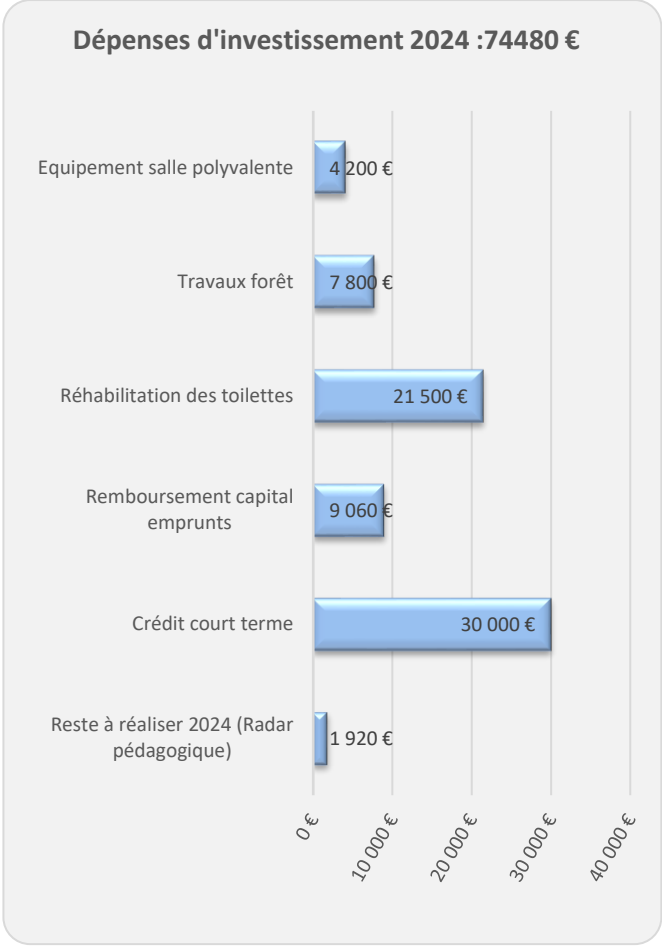

Budget primitif 2024 - Locaux commerciaux

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2024 des locaux commerciaux qui s'élève en dépenses et en recettes à :

- 11896 Euros pour la section de fonctionnement
- 10514 Euros pour la section d'investissement

Principales décisions du Conseil Municipal

Taux d'imposition 2024

Le Conseil Municipal a décidé les taux des taxes suivants pour l'année 2024 :

- Taxe foncière (bâti) 38,26%
- Taxe foncière (non bâti) 32,12%
- Taxe d'habitation 14,71%

Les projets en cours et à l'étude

- Une réhabilitation des toilettes publiques situées place de la Mairie va être effectuée. En effet, celles-ci sont obsolètes et nécessitent une réhabilitation complète.

- Forêt communale : Un nettoyage des parcelles en régénération doit être fait, l'objectif est de dégager les jeunes chênes afin de leur permettre une croissance naturelle.

- Les éclairages du Bourg, de la route de Dornes et du Clos Saint Sulpice vont être modifiés en éclairage LED.

- La statue dans le parc a été nettoyée

- Installation d'un radar pédagogique route de Dornes

- Le Mur du cimetière a été remis en état après avoir été endommagé à la suite d'un sinistre.

Projet à l'étude : réfection de la toiture de la Mairie

Etat civil

Du 1er octobre 2023 au 31 août 2024

Naissances :

- 20/01/2024 Anaë MARIEL
- 16/05/2024 Lucas, Daniel, Benoit TROTIGNON
- 03/08/2024 Ewen JAUNIER
- 09/08/2024 Louis, Jean-Philippe MAUZAIZE POUMEL

Mariages :

- 15/06/2024 Guillaume, Marie, Stéphane, Henri GALLET et Louise, Renée BOULLÉ
- 03/08/2024 Damien TERRIER et Anaïs BERNARD

Décès :

- 05/10/2023 Suzanne, Antoinette, Valentine CONDAMINE
- 13/04/2024 Jean-Claude VARLET

Secteur enfance

École

Lundi 2 septembre, c'est sous le soleil que nos petits aurouërois ont repris le chemin de l'école. Si les plus jeunes avaient un peu de difficultés à lâcher la main de papa ou maman, les plus grands, quant à eux, étaient pressés de retrouver copains et copines.

C'est avec plaisir que nous constatons une remontée des effectifs puisque 4 élèves sont partis au collège au mois de juillet et nous en avons inscrits 8 pour cette nouvelle année scolaire, ce qui fait un effectif de 26.

Mélanie Lombard, nommée en juin, sur le poste devenu vacant après le départ de Marie Mayoge, s'est fortement investie au cours du mois d'août afin d'accueillir dans les meilleures conditions les 15 enfants qui lui sont confiés en PS, MS, GS et CP.

Deux employées communales l'assistent à tour de rôle : Ouïdad ISTEMBOULI et Anaïs TERRIER.

En attendant le retour de Marianne BONNEAU en congé parental, Flora SAULIN enseigne aux 11 enfants répartis sur le CE1, CE2, CM1 et CM2. Elle assure également la direction jusqu'aux vacances de Noël.

Merci à l'équipe pédagogique présente et à Marianne BONNEAU pour leurs investissements et la qualité de nos échanges.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est assuré par du personnel municipal qualifié pour l'accompagnement des enfants.

En juin, Ouïdad ISTEMBOULI a validé avec succès son BJEPS ce qui lui permet d'assurer la direction de la structure. Anaïs TERRIER, titulaire d'un CAP Petite Enfance, assure le complément d'horaire et le renfort lorsque l'amplitude ou les effectifs sont importants.

Les activités s'inscrivent dans une recherche de bien être, d'épanouissement personnel, de développement de l'autonomie et d'apprentissage de la vie collective.

Tout au long de l'année, nous nous attacherons à reconduire les moments de convivialité et d'échanges entre les différents acteurs.

La restauration scolaire

La fourniture des repas est toujours confiée à la société SOGIREST.

Ce prestataire a appliqué une augmentation de 16,5 % depuis janvier 2024. Le conseil municipal a pris la décision de financer en partie ce coût supplémentaire.

Malgré cette hausse conséquente, le tarif facturé aux parents ne sera majoré que de 5,5 %.

Chaque semaine vous pouvez consulter le menu sur l 'application Panneau Pocket.

Valérie BERGER assure la préparation de la salle de restaurant scolaire, le réchauffage des plats, le service et l'entretien des lieux.

Ouïdad ISTEMBOUI et Anaïs TERRIER l'assistent pour le service et s'attachent tout particulièrement aux objectifs éducatifs et au développement d'actions transversales entre l'animation et la restauration.

L'entretien des locaux

Ce service est assuré par Valérie BERGER et Jeannine LECOMTE.

Tous les personnels sont vigilants quant à la sécurité physique et affective des enfants qui leur sont confiés.

Nous sommes certains que leur dynamisme et leur esprit d'équipe permettront à chacun de s'épanouir et de grandir dans un climat propice aux apprentissages.

Belle année scolaire à tous, pleine de réussite et de beaux projets !

Lots de bois

Le nouveau plan d'aménagement de la forêt a été approuvé lors du conseil municipal du 2 avril 2024. Ce plan détermine les grands axes de la gestion de la forêt pour les prochaines années. Compte tenu du dépérissement constaté des chênes dans certaines zones, une étude menée par l'ONF, indique que le pin maritime pourrait être une bonne alternative aux essences actuelles qui souffrent du déficit hydrique.

Le fait que les peuplements actuels soient dépérissant les travaux devraient être subventionnés à 60%.

Il y aura donc des volumes assez importants de bois de chauffage pour l'affouage.

Cependant, les personnes qui n'ont pas respecté les consignes, ou réalisé l'exploitation de leur lot de bois en 2024, ne pourront pas bénéficier d'un lot en fin d'année.

Rappel : Il n'y aura plus de distribution de feuille pour les inscriptions au tirage des lots de bois. Il appartient aux personnes qui souhaitent bénéficier d'un lot de bois de s'inscrire à la Mairie **avant le 8 novembre 2024.**

Cérémonies

Après 37 ans de bons loyaux services au sein de notre mairie, l'heure de la retraite a sonné pour Isabelle, notre sympathique et dévouée secrétaire et précieuse collaboratrice. C'est en partenariat avec la Mairie de Villeneuve-sur-Allier auprès de laquelle cette dernière a également exercé ce poste que nous avons fêté cet évènement. De nombreuses personnes étaient au rendez-vous pour manifester toute leur sympathie et leur reconnaissance. Nous la remercions pour la rigueur, le dévouement et le professionnalisme dont elle a fait preuve tout au long de sa carrière et nous lui souhaitons une longue et paisible retraite bien méritée. Le secrétariat est assuré maintenant par Marie GENEIX qui est à votre écoute et à votre disposition durant les permanences énumérées à la dernière page de ce bulletin.

C'est avec fierté et émotion que nous avons célébré les 100 ans de notre doyenne en la personne de Madame Adèle MEILLEREUX, née le 24 octobre 1923. Entourée de sa famille et de ses amis, elle a poussé la chansonnette en interprétant, à notre grande surprise, un texte élogieux à propos de la commune d'Aurouër, inédit dans les annales de la chanson française. Adèle est malheureusement décédée dans sa 101ème année le 14 juin 2024.

La section des Anciens Combattants de Moulins rural a tenu son assemblée générale à la salle polyvalente d'Aurouër, en présence de Fernand Maupas, président de l'ULAC (Union Locale des Anciens Combattants) et membre du comité directeur, ainsi que de tous les maires du secteur, des conseillers départementaux et d'une nombreuse assistance.

Une cérémonie aura lieu le 5 décembre au Monument aux Morts de notre commune, les autres cérémonies se déroulant à Moulins.

Recensement 2024

Un recensement a eu lieu en début d'année sur notre commune. C'est Marie, notre nouvelle secrétaire de Mairie, qui est venue à votre rencontre.

A ce jour, nous n'avons pas encore le retour chiffré de ce recensement, il sera publié sur le site internet dès que possible.

La Saboterie

Depuis le 27 avril 2024, notre Bistrot d'Aurouër est de nouveau ouvert, pour vous accueillir !

Anaïs et Christophe sont venus de Camargue pour nous préparer des bons petits plats, gorgés de soleil.

Le principe : un plat du jour le midi, une carte le weekend, soirée burger le vendredi, tout ceci avec des produits locaux et frais.

N'hesitez pas à aller les rencontrer !

Réservations au 06.19.93.79.77

Amicale des Anciens d'Aurouër

Avec ses 76 membres, l'Amicale organise cette année:

Une sortie sur une journée au Creusot,

La brocante pour la fête du village, le 8 Septembre.

Un concours de belote le 17 Novembre.

Une sortie en Espagne en novembre et nous finirons par le repas à thème le 1er décembre.

Tennis de table

La section Tennis de table d'Amifêtes comptait 14 joueurs en 2023 2024 (adultes et jeunes).

2 équipes ont participé au Championnat d'Allier, 9 joueurs au Championnat d'Allier individuel à Yzeure au Complexe de la Raquette et 6 au Championnat d'Auvergne à Ceyrat, salle de l'Arténium.

Le Club a obtenu un titre de double champion Allier Auvergne (Liam CLAVIER), un double titre de vice-champion Allier Auvergne (Daniel COMBEMOREL) et un titre de vice-champion Auvergne (Lilian RABET).
Les entrainements ont lieu pour les joueurs et les joueuses à partir de 16 ans à la Salle Polyvalente tous les lundis (hors vacances scolaires) de 19 h à 20 h 30.
La nouvelle saison démarrera le 9 Septembre 2024.
Pour tout renseignement contacter le 06.47.79.28.60.

Amicale des Chasseurs

Cette année encore, plusieurs marches, organisées par différentes associations, se sont déroulées sur les sentiers de la forêt communale. Les marcheurs ont emprunté les allées entretenues par les membres de l'association. Il faut noter les bonnes relations avec ces différents clubs de marche, qui nous communiquent les jours et horaires auxquels ils vont traverser le territoire de chasse. Cela nous permet de nous organiser pour que chacun puisse pratiquer son activité en toute sécurité.

Comme chaque année les membres de l'Amicale et leurs familles ont partagé un repas. Cette année nous avons pu déguster un sanglier prélevé en fin de saison. Même si le temps n'était pas très clément, la soirée s'est déroulée dans la bonne humeur.

N'hésitez pas à nous contacter pour une journée découverte, nous serons très heureux de vous recevoir !

Que vous soyez chasseur ou non !

Amifêtes

L'association AMIFETES continue de faire vivre notre village en organisant des manifestations, qui ont pour but de soutenir financièrement les projets de l'école.

Comme chaque année, l'association AMIFETES, recherche des nouveaux membres, et invite les habitants de la commune qui le souhaitent à nous contacter au 06-49-67-01-43 pour rejoindre notre équipe, et nous aider pour nos futurs projets !

En décembre 2023, l'association et l'équipe enseignante ont organisé un arbre de Noël, avec spectacle, repas et passage du père Noël.

De même, en juin 2024, ou, à l'issue du spectacle de l'école, AMIFETES a organisé un moment festif, à destination des enfants de l'école et de leurs parents : jeux, structure gonflable, repas, buvette.

Le Saviez-vous ?

Selon le SICTOM, en 2023, 213kgs/habitants ont été collectés en ordures ménagères (porte à porte)
Savez-vous que pour incinérer ces ordures ménagères, cela coute 150€ la tonne ?

Le SICTOM a également étudié ce que l'on dépose dans nos sacs d'ordures ménagères : il s'avère que dans un sac, on ne trouve réellement que 30% d'ordures ménagères ! Et 30% de recyclable !

Détail du coût de traitement des déchets par habitant :

- Ordures ménagères : 78€
- Papier / carton / plastique : 7€
- Verre : 2€

De quoi faire réfléchir !

Communication

Depuis plusieurs années, la commune utilise l'application PanneauPocket pour communiquer avec vous. C'est également un moyen utilisé par vos associations pour vous informer sur leurs manifestations.

Vous êtes déjà nombreux à l'utiliser, pour ceux qui ne l'aurait pas encore, voici un QR-code pour la télécharger !

Un panneau LED a été installé devant la salle des fêtes fin 2023 par le Conseil Départemental de l'Allier. Y sont diffusées des informations départementales, mais la commune a également la main pour y ajouter des informations concernant les associations, la Mairie, ou toute information diverse…

Souvenirs, souvenirs !

Théâtre (1990 / 1991)

Méchoui 1989 (Bicentenaire de la révolution)

Les infos pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Lundi : 8h - 13h
- Mardi : 13h30 - 17h15
- Jeudi: 8h - 13h et 13h30 - 17h15
- Vendredi : 15h30 - 18h
- Tél. : 04.70.43.30.75
- e-mail : mairie.aurouer@orange.fr

Les tarifs de location des salles

- Salle polyvalente (pour les habitants de la commune)
3 heures sans cuisine : 20 € (+ 30 € de chauffage)
1 journée sans cuisine : 70 € (+ 50 € de chauffage)
1 journée avec cuisine : 170 € (+ 50 € de chauffage)
2 jours consécutifs avec cuisine : 230 € (+ 80 € de chauffage)

- Salle polyvalente (pour les non-résidents)
3 heures sans cuisine : 50 € (+ 30 € de chauffage)
1 journée sans cuisine : 100 € (+ 50 € de chauffage)
1 journée avec cuisine : 240 € (+ 50 € de chauffage)
2 jours consécutifs avec cuisine : 320 € (+ 80 € de chauffage)

- Cantine (réservée uniquement aux habitants de la commune hors période scolaire)
1 journée : 100 € (+ 18 € de chauffage)
2 jours consécutifs : 150 € (+ 31 € de chauffage)

Les tarifs de la cantine scolaire (pour l'année scolaire 2024/2025)

- 3,00 € pour les enfants
- 6,00 € pour les enseignants

Les tarifs de l'accueil de loisirs périscolaire

- 1 enfant : Forfait de 35 € /mois
- 2 enfants : Forfait de 55 € /mois
- 3 enfants : Forfait de 72 € /mois
- Accueil occasionnel : 5,50 € /jour et par enfant

Le tarif des concessions au cimetière

- Concession perpétuelle (2 m²) : 150 euros
- Concession trentenaire (2 m²) : 100 euros

L'inscription sur les listes électorales

Toutes les personnes qui désirent se faire inscrire sur la liste électorale de la commune peuvent le faire durant toute l'année. Il suffit de se présenter en Mairie muni d'une pièce d'identité.

Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères n'est pas assurée les 1er janvier, 1er mai, 25 décembre. Elle est assurée normalement les autres jours fériés.

L'Assistante Sociale

L'assistante Sociale, assure une permanence (sur rendez-vous) chaque mardi matin de 9 h 00 à 11 h 00 à la Mairie de Villeneuve-sur-Allier.
Tél. 04.70.43.30.05.
Son bureau principal est situé au Centre Médico-social d'Avermes – Place Claude Wormser – Elle est joignable les autres jours de la semaine.
Tél. 04.70.34.16.15.

Transport à la demande

Le service réservations d'Aléo fonctionne toute l'année, sauf dimanches et jours fériés, du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-18h, le samedi 8h-12h. Pour cela, un seul numéro vert gratuit : 0800 20 24 43.

Les numéros utiles

Mairie : 04.70.43.30.75
Ecole : 04.70.43.31.23
Salle polyvalente : 04.70.43.32.81
Cantine – Accueil de loisirs périscolaire : 09.79.06.65.79
Syndicat des Eaux de Trévol : 04.70.46.81.90
Déchetterie d'Avermes : 04.70.42.67.88 (fermée les lundis)
ERDF - dépannage électricité : 0810 333 003
SAMU : 15 // Gendarmerie : 17 // Pompiers : 18
Médecin d'astreinte du secteur : 04.70.48.57.87 (le 15 étant désormais réservé uniquement aux appels d'urgence)

Le recensement militaire

Dès l'âge de 16 ans, les jeunes (garçons et filles) doivent obligatoirement se présenter à la Mairie afin de se faire recenser pour ensuite participer à la « Journée d'Appel ».